

PANORAMA

Cahier thématique



Facilitation des mouvements
internationaux des chevaux
de compétition



PERSPECTIVES

|

DOSSIER

|

AUTOUR DU MONDE

Une zone indemne de maladies des équidés (EDFZ) a été établie temporairement sur le centre équestre de Pulomas à Jakarta en vue des épreuves équestres des 18^e Jeux asiatiques en août 2018. Cette EDFZ a été mise en place dans le but de faciliter la participation de chevaux venus du monde entier.

L'Indonésie a déclaré l'établissement d'une EDFZ temporaire pour l'anémie infectieuse des équidés, la morve, la grippe équine, le surra, la piroplasmose équine et l'encéphalite japonaise conformément aux dispositions pertinentes du [Code sanitaire pour les animaux terrestres](#).

Afin d'évaluer la situation sanitaire de la population équine autour de l'EDFZ, une zone de surveillance correspondant à la ville de Jakarta (630 km²) et une zone de protection couvrant toute la conurbation de Jakarta (6 300 km²) ont été instaurées autour de la zone centrale. Trois enquêtes sérologiques s'échelonnant sur 18 mois ont été réalisées dans ces zones. Des anticorps dirigés contre les maladies suivantes ont été détectés dans les zones entourant l'EDFZ : surra, piroplasmose, fièvre de West Nile, grippe équine, herpèsvirus équin, gourme et encéphalite japonaise. Aucun signe clinique n'a été observé pendant le temps de l'enquête.

Une zone tampon, entièrement vidée de sa population d'animaux domestiques de toutes espèces, a été mise en place afin de réduire le risque d'introduction de maladies dans l'EDFZ. Par ailleurs, la zone centrale n'a accueilli aucun cheval pendant un an et demi.

Un contrôle rigoureux des mouvements a été mis en place dans la zone de surveillance six mois avant le début des Jeux et les chevaux se trouvant dans des « points sensibles » où des anticorps contre plusieurs maladies avaient été détectés ont été déplacés hors de la zone de surveillance. En outre, un programme de lutte antivectorielle a été mis en œuvre avant et pendant les Jeux, en se basant sur les résultats d'une étude sur les vecteurs conduite dans et autour de la zone centrale pendant la saison des pluies et la saison sèche de 2017 et 2018.



Biosécurité et contrôle des mouvements de chevaux pour les Jeux asiatiques (Indonésie, 2018). © Susanne Münstermann

À leur arrivée, les chevaux non européens, qui avaient tous été placés en quarantaine dans leur pays d'origine avant leur départ, ont été menés, pour une durée de deux semaines, à une station de quarantaine située en dehors de la zone de surveillance, tandis que les chevaux européens ont été conduits directement de l'aéroport à la zone centrale en

empruntant un couloir sanitaire routier.

Vingt-et-une nations et 133 chevaux ont participé aux Jeux asiatiques sans qu'aucun cas de maladie n'ait été signalé, et les chevaux sont tous retournés dans leur pays d'origine en parfaite santé.



Auto-déclaration d'une EDFZ en Indonésie
(15 février – 30 septembre 2018)

<https://doi.org/10.20506/bull.2019.2.2980>

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Instauration temporaire d'une zone indemne de maladies des équidés (EDFZ) en Indonésie en 2018

à l'occasion des 18^e Jeux asiatiques

RÉSUMÉ

Une zone indemne de maladies des équidés (EDFZ) a été temporairement établie à Djakarta (Indonésie) afin d'accueillir les épreuves équestres des 18^e Jeux asiatiques qui se sont tenus en août 2018. Vingt-et-une nations et 133 chevaux ont participé à ces Jeux. Aucun cas de maladie n'a été signalé.

MOTS-CLÉS

#biosécurité, #cheval de compétition, #Indonésie, #zone indemne de maladies des équidés (EDFZ).

AUTEURS

Susanne Münstermann^{(1)*}, Sri Hartati⁽²⁾ & Mujiatun Darudin⁽³⁾

(1) Consultante en santé animale, Bonn (Allemagne).

(2) Directeur, Animal Health Department, Jakarta Province (Indonésie).

(3) Center for Animal Quarantine and Biosafety, Indonesian Agricultural Quarantine Agency (IAQA) (Indonésie).

* Contact auteurs : susanne.munstermann@adt.de

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



Préparatifs de la cérémonie de remise des prix aux Jeux asiatiques (Indonésie, 2018). © Susanne Münstermann

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 312 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE

Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France

Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int